



A la
Délégation suisse du Conseil Rhénan
Dr. Christian von Wartburg
Grand Conseil de Bâle-Ville
1^{er} vice-président du Conseil Rhénan
Services parlementaires du canton de
Bâle-Ville
Hôtel de ville
Marktplatz 9
CH-4001 Bâle

Liestal, le 17 novembre 2020

Résolutions du Conseil Rhénan du 24 avril et 29 juin 2020 : prise de position de la CGNO

Monsieur,

Par courrier du 28 août 2020, la Délégation suisse du Conseil Rhénan a porté à la connaissance de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) les résolutions adoptées par le Conseil Rhénan lors de sa séance plénière du 29 juin 2020 à Strasbourg. J'ai le plaisir de vous transmettre par la présente la position commune des cantons de la Suisse du Nord-Ouest au sujet des résolutions susmentionnées, ainsi qu'à la résolution du Bureau du Conseil Rhénan en date du 24 avril 2020.

Coopération transfrontalière au regard de la pandémie du Covid-19

La CGNO souligne la solidarité des collectivités pendant la pandémie, en particulier s'agissant de la prise en charge de patients au sein d'autres hôpitaux dans le Rhin supérieur. La collaboration transfrontalière revêt une grande importance et les structures de coopération éprouvées constituent une base indispensable pour conclure des accords et engager ensemble des mesures de lutte contre la pandémie. Il convient de mentionner à cet égard le système d'annonces TRINAT de la Conférence du Rhin Supérieur relatives à des événements prioritaires pour la protection de la population, ainsi que le précieux réseau de contacts afférent à la situation épidémiologique, qui a également vu le jour par le biais de la Conférence du Rhin Supérieur. Afin de réduire au minimum le risque de

propagation du virus, il faut apporter une réponse transfrontalière à une dynamique régionale se caractérisant par un nombre élevé de nouvelles contaminations et une progression rapide du taux d'infection. Du point de vue de la CGNO, l'échange transfrontalier d'informations sur les maladies soumises à déclaration entre les autorités sanitaires dans le Rhin supérieur dans le cadre du groupe d'experts EPI-RHIN de la Conférence du Rhin Supérieur en constitue un élément clé. La CGNO appuie les efforts pour adapter la planification en cas de pandémie dans le Rhin supérieur, ce en tenant compte de l'expérience acquise tout au long de la pandémie de coronavirus.

La CGNO souligne qu'en cas de pandémie, le maintien d'un service de base dans les transports publics transfrontaliers demeure primordial. Compte tenu des liens commerciaux étroits dans le Rhin supérieur, la région est tributaire de l'accessibilité des lieux de travail par-delà la frontière. Même pendant la crise liée au coronavirus, ils doivent rester accessibles aux travailleurs frontaliers. Cela concerne tout particulièrement les nombreux professionnels de la santé.

La CGNO préconise de traiter ces questions dans un contexte transfrontalier, notamment dans le cadre de la Commission Intergouvernementale franco-germano-suisse.

Prendre en compte la réalité des régions frontalières en cas de restrictions au passage des frontières

La Suisse du Nord-Ouest fait partie d'un espace économique et de vie trinational. Elle profite de l'ouverture des frontières et doit son développement positif à la libre circulation des personnes, des marchandises et des services. La soudaine fermeture de postes-frontières et l'introduction de contrôles au mois de mars 2020 ont entraîné des restrictions massives pour la population du Rhin supérieur. Dans l'intérêt de la population ainsi que des entreprises de la Suisse du Nord-Ouest et de l'espace trinational, la Suisse du Nord-Ouest préconise une procédure en cas de catastrophe ou de pandémie tenant compte de la réalité quotidienne et évitant autant que possible la fermeture soudaine des frontières. Cela requiert une étroite concertation entre les trois pays du Rhin supérieur à l'échelle nationale, avec l'implication des collectivités du Rhin supérieur. Les cantons de Suisse du Nord-Ouest saluent la proposition du Conseil Rhénan d'adapter les bases juridiques à l'échelle nationale, intergouvernementale et év. européenne, afin de pouvoir prendre en considération les préoccupations et la situation spécifique à la région frontalière. Une information du public sur les mesures prises par les autorités est par ailleurs nécessaire, et elle doit être continue et transfrontalière. L'instance de conseil trinationale INFOBEST PALMRAIN joue un rôle important dans ce contexte.

Mise en oeuvre des objectifs de développement durable de l'ONU dans le Rhin supérieur

La CGNO reconnaît le caractère essentiel de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et sa contribution à la qualité de vie de tous, aujourd'hui et demain, en adoptant une approche globale pour les thèmes économiques, écologiques et sociaux

ainsi que leurs interactions. Le réseau trinational « TRION-climate e.V. » permet d'exploiter de façon transfrontalière les synergies en matière de climat et d'énergie dans le Rhin supérieur depuis 2015. L'objectif commun est de mettre en réseau les acteurs de l'énergie et du climat par-delà les frontières, de promouvoir l'échange de connaissances et d'expériences, et de créer une plateforme dédiée aux projets transfrontaliers. La CGNO est d'avis que le « Cluster de recherche en durabilité dans le Rhin supérieur », qui a pour mission des activités de recherches communes, transfrontalières et interdisciplinaires, constitue une autre plateforme importante. Dans le Rhin supérieur, le pacte vert pour l'Europe (UE) évoqué par le Conseil Rhénan peut représenter une opportunité pour des mesures et des projets transfrontaliers avec la participation de la Suisse. La loi suisse sur l'énergie ainsi que la loi sur le CO₂ adoptée au Parlement constituent des bases importantes à cet égard.

Dans l'ensemble, la transition vers une économie durable et inclusive offre un grand potentiel. Du point de vue de la CGNO, de nouveaux secteurs économiques et de nouvelles technologies durables dans les domaines de l'environnement, du climat et de l'énergie peuvent créer de nouveaux emplois et générer une valeur ajoutée.

Intégrer l'approche transfrontalière dans la réflexion sur des mesures contre la perte de la biodiversité

La CGNO prend acte de la résolution sur la perte de la biodiversité dans le Rhin supérieur. Une biodiversité abondante et des écosystèmes intacts constituent la base de notre santé ainsi que de la stabilité économique et sociale. Au niveau de la Conférence du Rhin Supérieur, le groupe de travail « Environnement » représente une plateforme d'échange et de mise en réseau centrale pour les autorités. De nombreux projets, notamment dans le cadre d'INTERREG, portent sur la sauvegarde de la biodiversité dans le Rhin supérieur. Ainsi l'actuelle période de programmation d'INTERREG Rhin Supérieur a-t-elle notamment pour objectif la préservation de la biodiversité dans le Rhin supérieur. Des priorités congruentes sont également prévues pour la prochaine période de financement dès 2021.

Merci d'avoir pris note de ces informations.

Avec nos salutations les meilleures

La Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest



Dr. Anton Lauber, Président du Gouvernement (BL)
Président de la Conférence



Simone Leibundgut
Secrétaire de la Conférence